

Journée citoyenne après le récent déluge

On ne se souvient pas d'un tel incident météorologique dans la commune ! Le 13 juillet après-midi, des trombes d'eau sont tombées sur le village d'Olivèse, emportant tout sur leur passage... Vent, pluie, grêle, tout semblait s'être concentré sur celui-ci et cela dura près d'une heure. Jean-Luc Millo, maire, et Jean-Claude Foatelli, conseiller délégué aux travaux, prenaient aussitôt la mesure des dégâts.

Le canal d'arrosage qui avait été nettoyé quelques semaines plus tard était notamment obstrué et même endommagé à certains endroits.

Le 14 juillet, poursuit le maire, « deux entreprises locales - Seb Travaglini et la SARI Mantese - ont évacué les tonnes de terre accumulées et charriées par les pluies torrentielles ».

Louis Biondi, employé municipal, était également mobilisé toute la journée et de nombreuses personnes ont prêté main-forte à la mesure de leurs disponibilités, indique avec reconnaissance Jean-Luc Millo.

« Des travaux de déblaiement et de remise en état sont nécessaires sur toute la longueur de l'ouvrage. Une partie des travaux a été confiée à des entreprises et il a été proposé de faire appel à des volontaires pour le reste », explique le maire, qui a programmé



Une vingtaine de personnes ont récemment participé à cette opération de nettoyage du canal.

DR

« une journée citoyenne le mardi 21 juillet ». Une vingtaine de personnes, jeunes et adultes, ont répondu à l'appel de la municipalité et ont conjugué leurs efforts pour nettoyer le canal.

Celui-ci est à présent remis en eau même si des travaux complémentaires doivent encore être

effectués. Cet incident, poursuit le maire, pose la question de la gestion des eaux pluviales « qui ne doit pas être prise à la légère » : « Tous les ouvrages nécessaires au bon fonctionnement de l'écoulement des eaux doivent être remis en état de marche. Les décisions prises de rendre inopérants cer-

tains ouvrages coûtent cher aujourd'hui », conclut-il.

La route qui mène à la chapelle Saint-Georges restera par ailleurs impraticable un moment. Le maire a néanmoins entamé la procédure pour sa remise en état dans les meilleurs délais.

EMMANUEL PERSYN